



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION

Institut de Formation des Ambulanciers

Instituts de Formation aux Métiers de la Santé
1146 avenue du Père Soulas – 34295 MONTPELLIER CEDEX 5
N° d'agrément 9134PO83334

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

FORMATION AUX ACTES PROFESSIONNELS POUVANT ETRE ACCOMPLIS PAR DES AMBULANCIERS DANS LE CADRE DE L'AIDE MEDICALE URGENTE

Les **02, 03 et 04 juillet 2025**

De **8 h 30 à 16 h 30**

LIEU : **IFA - 1146 avenue du Père Soulas - 34295 MONTPELLIER CEDEX 5**

Prix inscription : **424 € pour 21 h soit 20,19 € par heure**

PARTICIPANT

NOM : NOM DE NAISSANCE :

Prénom : Date de naissance :

Profession :

Adresse d'exercice principal :

.....

Tél (obligatoire) : E-mail (obligatoire) :

AFGSU n° : Date de délivrance : CESU :

Si AFGSU de moins de 4 ans, souhaitez-vous effectuer un recyclage ? OUI/ NON

Votre entrée à cette formation nécessite-t-elle de prévoir un aménagement particulier ? OUI/ NON

Vous pouvez être mis en relation avec notre référent handicap si vous le souhaitez.

Pièces à fournir **obligatoirement** :

- Diplôme d'Etat d'Ambulancier
- AFGSU 2
- Pièce d'identité (en cours de validité)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs de la formation énoncés dans le programme correspondent-ils à votre besoin ? OUI/ NON

Commentaires :

PRISE EN CHARGE

INDIVIDUELLE :

(Paiement par chèque uniquement à l'ordre de « TP-CHU Montpellier IFMS Régie 44 »)

ETABLISSEMENT : PUBLIC PRIVÉ

(Paiement par chèque à l'ordre de « TP-CHU Montpellier IFMS Régie 44 » ou à réception de l'avis de sommes à payer émis par le Trésor Public)

CONVENTION DE FORMATION : OUI NON

(Précisez la personne habilitée à signer la convention)

ETABLISSEMENT

N° SIRET :

Code Service * :

Numéro engagement * :

* uniquement pour les établissements publics

Adresse de Facturation (à qui sera adressée la facture) :

.....

Nom Etablissement :

Nom-Prénom :

Tel : E-mail :

Responsable de la formation (à qui seront adressées les conventions de formation)

Nom-Prénom

Tél : E-mail :

Fait à Le.....

Signature du responsable formation